

„ elles pas fertiles en projets ? Un anonyme
 „ entre autres vient de proposer à la France
 „ l'établissement d'une loi, qui autorisât le di-
 „ vorce dans une multitude de cas dont les
 „ acatholiques même n'avoient pas d'idée ; loi
 „ monstrueuse, & dont l'exécution ne man-
 „ queroit pas de causer les plus grands désor-
 „ dres dans la société (a) „ La France, hélas !
 a déjà bien éprouvé ce que c'est que d'avoir
 des législateurs *philosophes*, & les heureuses pro-
 vinces Beligiques se souviendront long-tems de
 ce qu'il leur en a coûté pour défendre leur reli-
 gion & leurs droits les plus précieux contre
 un prince, qui n'ayant écouté que des *philo-
 sophes*, voulut & s'obstina impitoyablement à
 vouloir en essayer les projets sur des millions
 de sujets dont la divine providence a finale-
 ment eu pitié.

M. l'abbé Barruel qui remplit depuis bien
 des années avec autant de zèle & de patience
 que de supériorité, la pénible tâche de pour-
 suivre nos philosophes dans toutes leurs inepties
 & leurs contradictions, & qui à l'époque
 d'une révolution effrayante, eût éclairé l'assem-
 blée nationale pour le bonheur de la France,
 si les coryphées de cette assemblée daignoient
 lire des *Journaux ecclésiastiques* ; ce ferme dé-
 fenseur des bons principes, justement alarmé
 de la possibilité & peut-être de l'imminent dan-
 ger de voir ce malheureux royaume frappé en-
 core d'un décret désastreux, rend à ses conci-
 toyens le service de combattre ce nouveau pro-
 jet avec une multitude & une force d'arguments,
 qui ne laisse rien à désirer.

(a) Réfut. d'un autre ouvrage sur le même sujet,
 Avr. 1771, p. 229 & suiv. — Div. obs. 15 Avr.
 1789, p. 630. — 1 Avr. 1789, p. 507 & autres *ibid.*